



WMO OMM

World Meteorological Organization
 Organisation météorologique mondiale
 Organización Meteorológica Mundial
 Всемирная метеорологическая организация
 المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
 世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
 CH 1211 Genève 2 – Suisse
 Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
 Fax: +41 (0) 22 730 81 81
 wmo@wmo.int – public.wmo.int

Notre réf.: 06735/2018/OBS/OSD/AMDAR-TF

22 mars 2018

Objet: Contribution 2018 au Fonds d'affectation spéciale du Groupe d'experts AMDAR

Madame, Monsieur,

Vous vous souvenez sans doute que le système d'observation AMDAR (retransmission des données météorologiques d'aéronefs) est désormais une composante pleinement opérationnelle du Système mondial d'observation relevant du Programme de la Veille météorologique mondiale. Au sein de l'OMM, la maintenance et le développement du système AMDAR incombent à deux équipes d'experts, à savoir l'Équipe d'experts pour les systèmes d'observation aéroportés (ET-ABO), qui relève de la Commission des systèmes de base (CSB), et l'Équipe d'experts pour les observations d'aéronefs (ET-AO), qui relève de la Commission des instruments et des méthodes d'observation (CIMO). Ces deux équipes gèrent ensemble le programme d'observations d'aéronefs (ABOP). Le Fonds d'affectation spéciale AMDAR continue de financer ces équipes, ainsi que leurs programmes de travail et leurs activités, conformément au mandat approuvé¹.

Ces deux équipes ont élaboré une stratégie détaillée ainsi qu'un plan de travail et un budget² fondés sur les mesures afférentes aux observations d'aéronefs et à la retransmission des données météorologiques d'aéronefs qui sont énoncées dans le Plan d'action pour l'évolution du Système mondial d'observation établi par la CSB³.

L'une des principales avancées enregistrées est la mise en place d'un accord de collaboration entre l'OMM et l'Association du transport aérien international (IATA) sur le fonctionnement du programme AMDAR. Cet accord repose sur un arrangement de travail conclu entre les deux organisations en juillet 2017, à la suite d'une décision du soixante-neuvième Conseil exécutif (EC-69). Il devrait faciliter la participation de l'industrie aéronautique au renforcement du système d'observation AMDAR.

En 2017, les deux équipes ont coordonné et mené à bien les activités suivantes:

- a) Rédaction de l'avant-projet de collaboration entre l'IATA et l'OMM à propos du programme AMDAR selon le principe de fonctionnement proposé;
- b) Organisation de deux ateliers régionaux AMDAR, l'un à Djakarta, Indonésie (mai 2017), et l'autre à Budapest, Hongrie (décembre 2017);

¹ http://www.wmo.int/pages/prog/www/GOS/ABO/documents/AMDAR_TF_ToR_Jan2013_Approved.pdf

² http://www.wmo.int/pages/prog/www/GOS/ABO/ABO_Work_Program.html

³ Voir le Rapport technique N° 2013-4, «Plan d'action pour l'évolution des systèmes mondiaux d'observation»: https://www.wmo.int/pages/prog/www/wigos/technical_reports.html

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM

cc: Président de la CSB
 Président de la CIMO
 Président de l'Équipe d'experts pour les systèmes d'observation aéroportés
 Président de l'Équipe d'experts pour les observations d'aéronefs

- c) Supervision de l'élaboration de nouvelles orientations sur l'utilisation des données AMDAR au bénéfice de l'environnement et de la société;
- d) Poursuite de l'élaboration et de l'exécution de plans régionaux de mise en œuvre des observations d'aéronefs, en collaboration avec les conseils régionaux de l'OMM;
- e) Parachèvement de la nouvelle édition du «Guide to Aircraft-Based Observations» (WMO-No. 1200);
- f) Création d'un projet pilote sur la dérivation des observations d'aéronefs relatives au Pacifique Sud-Ouest et aux Caraïbes;
- g) Collaboration avec le Réseau des Services météorologiques européens (EUMETNET) autour du programme E-AMDAR pour obtenir des données AMDAR supplémentaires au-dessus de l'Afrique.

Contribution au Fonds d'affectation spéciale AMDAR

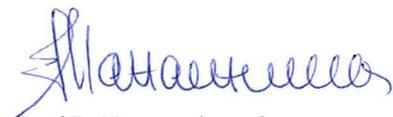
Conformément à la résolution 22 (Cg-17), vous êtes invité(e) à contribuer au Fonds d'affectation spéciale AMDAR à l'appui des avancées techniques et du renforcement des capacités concernant le programme AMDAR, en particulier pour les activités essentielles ci-après, associées au programme d'observations d'aéronefs:

- a) Recrutement de consultants à des fins de développement et de coordination technique ayant permis de lancer le programme AMDAR collaboratif entre l'OMM et l'IATA;
- b) Recrutement de consultants pour faciliter la coordination technique et la gestion de projets relatifs à l'élargissement et à l'amélioration, au plan mondial, du système AMDAR;
- c) Frais de communication relatifs à la transmission, au plan international, de données AMDAR dans les zones de la planète où les données en altitude sont rares, y compris en Afrique et aux tropiques;
- d) Participation à des forums et autres réunions sur les normes aéronautiques;
- e) Organisation d'ateliers, de séminaires et de réunions techniques à l'appui du développement du système AMDAR aux plans national et régional.

À défaut, vous pouvez envisager d'apporter votre soutien à certaines activités en cours menées dans le cadre du programme d'observations d'aéronefs.

Je vous serais reconnaissante de me faire savoir si votre pays versera pour l'année 2018 une contribution au Fonds d'affectation spéciale AMDAR pour l'exécution des activités entreprises au titre de ce programme et des projets et initiatives qui en relèvent. Dans l'affirmative, j'apprécierais grandement que vous me donniez une première indication du montant de votre contribution ou du type d'aide que vous comptez apporter.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(E. Manaenkova)
pour le Secrétaire général